

Service de Coopération et d'Action Culturelle

Service des Examens et Concours

RABAT

*Vous souhaitez vous inscrire aux épreuves anticipées du baccalauréat général ou technologique – session 2026-2027. Ces épreuves compteront pour la session **2028** du baccalauréat général ou technologique. A ce titre vous passerez les épreuves anticipées de français (écrit et oral) et l'épreuve écrite de mathématiques.*

L'académie de rattachement pour les examens du Maroc est l'académie de Bordeaux.

Attention ! Pour votre inscription sur Cyclades choisir MAROC.

Pour vous inscrire dans la base MAROC, sous l'égide de l'académie de Bordeaux, vous devez obligatoirement résider au Maroc. Un justificatif de domicile sera exigé.



Pour toute communication par courriel, merci d'indiquer : **nom, prénom, n° de candidat, série (général ou technologique), niveau Première** : cned.individuels@secmaroc.org

Le service d'inscription est ouvert **du 10 novembre 2026 au 14 décembre 2026 à 18H.**

Toute demande d'inscription non formulée dans les délais ne pourra aboutir.

CONSULTEZ REGULIEREMENT NOTRE SITE INTERNET

**Calendrier des épreuves
Aménagement d'épreuves
Et pour toutes autres informations utiles**

1. À QUI S'ADRESSE CETTE NOTICE ?

- ✓ Aux candidats **individuels** (candidats « libres » ; CNED libre ; établissement privé hors contrat) ;
- ✗ Les candidats inscrits au **CNED en classe complète réglementée** doivent s'adresser au CNED pour leur inscription. Ils ne sont pas concernés par cette procédure ;
- ✗ Les **candidats scolaires** (inscrits en établissement du Réseau de l'Enseignement Français au Maroc) ne sont pas concernés par cette procédure.
- ✗ Les **candidats inscrits en terminale qui n'ont pas passé les épreuves anticipées de première**. Ces derniers doivent s'inscrire directement à l'examen du baccalauréat général ou technologique. L'inscription aux épreuves anticipées est comprise dans l'inscription aux épreuves terminales.

2. INFORMATIONS SUR LES EPREUVES

Article D334-5 du code de l'éducation : "**Les épreuves terminales portent sur les programmes d'enseignement applicables en classes de première et de terminale. Le ministre chargé de l'éducation nationale fixe la liste des épreuves qui doivent être subies par anticipation. Elles portent sur les programmes des classes de première. Les résultats obtenus à ces épreuves sont pris en compte avec l'ensemble des notes des épreuves de l'examen subi l'année suivante dont elles font partie intégrante.**"

2.1 Épreuves terminales

Le **calendrier** des examens de la session 2027 au Maroc sera disponible **fin 2026 / début 2027**.

Les dates des épreuves terminales (1^{ère} : épreuves anticipées de mathématiques, de français écrit et oral, Terminales : épreuves de Philosophie, grand Oral, Enseignement De Spécialité 1 et 2) sont définies au niveau national. Ces épreuves concernent tous les candidats quel que soit leur statut.

Attention : Dans le cas où les dates de la session 2027 des Epreuves Anticipées du Baccalauréat français coïncideraient avec celles du Baccalauréat marocain, les candidats sont informés qu'il ne sera procédé à aucun remboursement des frais d'examens.

Le Service des Examens et Concours est chargé de l'organisation de l'examen.

Pour tout renseignement sur les programmes et les épreuves, veuillez consulter le site pédagogique du Ministère de l'Education Nationale : <https://eduscol.education.gouv.fr/5694/candidats-individuels-au-baccalaureat-general-et-au-baccalaureat-technologique>

- **BACCALAURÉAT GÉNÉRAL :** <https://eduscol.education.gouv.fr/4551/baccalaureat-general>
- **BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE :** <https://eduscol.education.gouv.fr/4539/baccalaureat-technologique>

2.2 Évaluations de contrôle continu

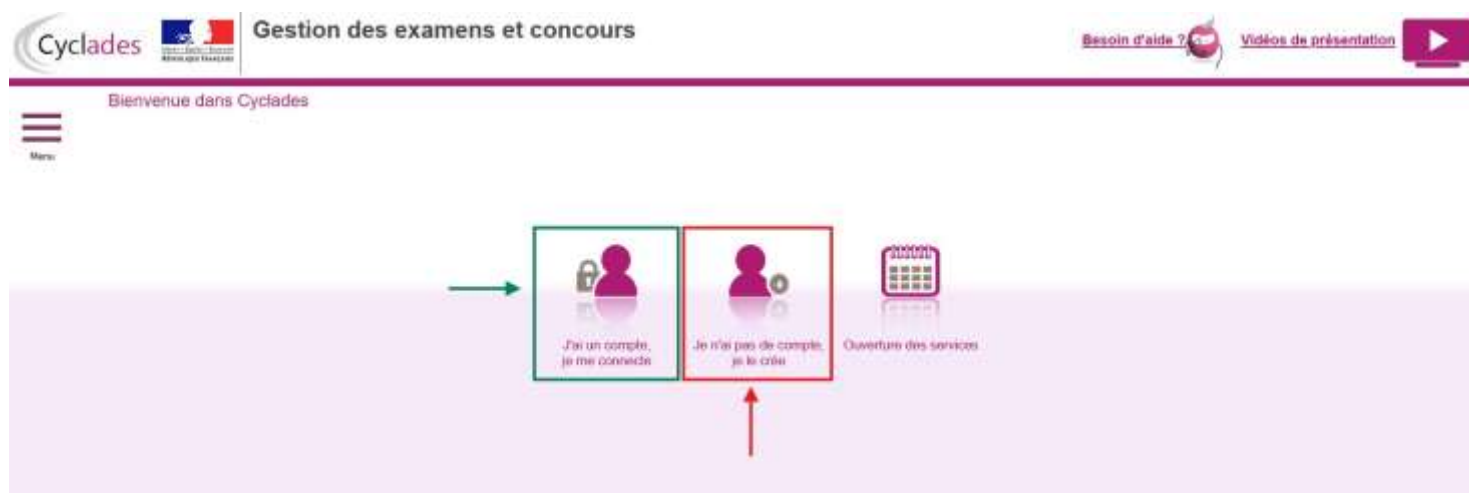
Les évaluations relevant du tronc commun sont : histoire-géographie, LVA, LVB, enseignement scientifique (baccalauréat général), mathématiques (baccalauréat technologique), enseignement moral et civique, enseignement de spécialité non poursuivie. Les notes obtenues dans ces disciplines comptent pour le calcul final de l'examen. Les modalités de passation de ces épreuves varient en fonction du statut des candidats :

Les candidats individuels sont convoqués **par le service des examens et concours** à une épreuve pour chacun des enseignements du tronc commun ; des option(s) et des disciplines d'EPS. Les candidats individuels peuvent choisir :

- Évaluations en première et évaluations en terminale (sur deux années), **ou**
- Évaluations ponctuelles en fin de cycle : dans ce cas, les évaluations ne sont passées qu'en fin de terminale, y compris la spécialité non poursuivie en terminale. Les épreuves portent à la fois sur l'ensemble du programme du cycle.

Attention ! Le choix du mode d'évaluation est définitif, il n'est plus possible de le modifier après clôture des inscriptions.

3. CRÉATION DU COMPTE CANDIDAT



- J'AI **DÉJÀ** UN COMPTE CANDIDAT CYCLADES :

Je me connecte en cliquant sur « **J'ai un compte, je me connecte** » : <https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/accueil>

- J'AI **DÉJÀ** UN COMPTE CANDIDAT CYCLADES MAIS J'AI OUBLIÉ MON MOT DE PASSE :

Je me connecte en cliquant sur « **J'ai un compte, je me connecte** » : <https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/accueil>

Je saisis le mail utilisé lors de mon inscription sur Cyclades et je clique sur « **mot de passe oublié** » pour le réinitialiser. Un mail de réinitialisation sera alors envoyé à l'adresse mail renseignée.

- JE **N'AI JAMAIS EU** DE COMPTE CANDIDAT CYCLADES :

Je me connecte sur Cyclades <https://candidat.examens-concours.gouv.fr/cyccandidat/portal/accueil>
Je clique sur « **Je n'ai pas de compte, je le crée** ». Je saisis toutes les informations demandées.

Un mail d'activation est ensuite envoyé à l'adresse mail que j'ai renseignée : je clique sur le lien d'activation dans les 48h suivant la réception (je vérifie également mes spams).

Après ma première connexion, je garde précieusement mes identifiants (adresse mail et mot de passe) qui me permettront de consulter mes convocations aux épreuves et mon relevé de notes après les résultats du baccalauréat.



Attention ! Veuillez vérifier très régulièrement et tout au long de la session votre compte Cyclades et/ou vos mails (y compris les spams) afin de prendre connaissance de toute information importante concernant votre inscription.

Il convient de renseigner impérativement un numéro de téléphone valide en précisant bien l'indicatif (Maroc +212).

4. MON INSCRIPTION

Je clique sur le menu **M'inscrire** :

- Je choisis l'examen (**épreuves anticipées du baccalauréat**) ;
- Session 2027 ;
- **MAROC** ; **attention ! bien choisir MAROC**
- Je valide et complète l'ensemble des onglets.

IDENTIFICATION

Mes nom, prénom, date et lieu de naissance doivent être identiques à ma pièce d'identité. Celle-ci sera à présenter lors des épreuves.

Le nom d'usage ne peut être complété QUE si ce nom est inscrit sur ma pièce d'identité.

INFORMATION CANDIDATURE

- Je renseigne la catégorie candidat qui me correspond : **Individuel** (si je suis inscrit en CNED libre ; en candidat libre ou scolarisé dans un établissement hors contrat).
- Je renseigne un établissement « fictif » (INDIV CASABLANCA, INDIV RABAT, INDIV MARRAKECH...) qui correspond au lieu le plus proche de mon domicile

Attention ! Je serai convoqué, dans la mesure du possible et des capacités d'accueil des centres épreuves, à proximité de cette zone pour mes épreuves ponctuelles et/ou terminales. Si je suis convoqué dans un centre épreuve éloigné de mon lieu de domicile, les frais afférents sont à la charge du candidat.

- Si je souhaite bénéficier d'aménagements d'épreuves en lien avec ma situation de santé, je coche la case **OUI** pour « handicap » dans Cyclades et je formule **impérativement une demande d'aménagement d'épreuves**

INFORMATION FORME DE PASSAGE

Les candidats individuels ont le choix de la forme de passage pour les disciplines de tronc commun du baccalauréat :

- Choix 1 : évaluations ponctuelles en Terminale uniquement (les évaluations porteront sur les programmes de première ET de terminale) ;
- Choix 2 : évaluations ponctuelles en 1^{ère} et en Terminale.

Attention ! Ce choix est définitif et concerne toutes les épreuves ponctuelles de tronc commun y compris la spécialité non poursuivie en Terminale et les enseignements optionnels, le cas échéant. Il n'est pas possible de faire un choix différent sur certaines épreuves.

INFORMATION QUALIFICATIONS

- Je renseigne ma voie : générale ou technologique (STMG).
- Je renseigne les trois enseignements de spécialité en fonction de ma situation

Pour le bac général, les trois enseignements de spécialité sont au choix.

Pour le bac technologique, ils sont associés à la série STMG, soit :

- Sciences de gestion numérique (spécialité abandonnée en fin de 1^{ère})
 - Droit et Economie
 - Management
- Je renseigne mes choix de langue pour la LVA et la LVB. Le **choix de rang de langue est définitif** et ne pourra pas être changé entre la Première et la Terminale.
 - En première, je peux renseigner un ou deux choix d'enseignements optionnels (maximum 2 en terminale).
- Rappel : les épreuves facultatives (enseignements optionnels donc non obligatoires) sont difficiles et demandent une haute technicité.** En choisissant l'une d'elles, je peux être convoqué dans un centre d'examen situé loin de chez moi et à mes frais. Les notes obtenues pour les options sont prises en compte pour le résultat du baccalauréat (y compris les notes inférieures à 10). **Toute absence non justifiée** d'un candidat à une évaluation ponctuelle à laquelle il était inscrit **est sanctionnée par la note zéro**, affectée du coefficient prévu.

INFORMATION RECAPITULATIF

Cet onglet affiche toutes les informations saisies précédemment.

- Je dois cliquer sur le bouton « **Enregistrer pour terminer mon inscription** ».

5. CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Mon inscription est validée. Je peux consulter mon récapitulatif d'inscription dans l'espace « **Mes documents** ». Je vérifie mes informations et je corrige les erreurs éventuelles (en ligne tant que le service d'inscription est ouvert). Je peux ensuite éditer mon récapitulatif.

En cas de difficulté, je contacte le service Examens & Concours via l'adresse suivant : cned.individuels@secmaroc.org

Vous êtes responsable de la vérification des informations saisies lors de votre inscription. Cette vérification doit être faite tout de suite après l'inscription et à chaque fois que vous faites une demande de modification.

Mon inscription

ACADÉMIE DE BORDEAUX - ÉPREUVES ANTICIPÉES DU BACCALAURÉAT -

N° candidat: 03140000003
N° inscription: 401 Version 01
Etat candidat: inscrit

Qualification proposée

Qualification proposée: Baccalauréat général
Enseignement: Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
Mathématiques et sciences informatiques
Physique-chimie
Enseignement de spécialité: Mathématiques et sciences informatiques
Enseignement de base
Forme de passage: Évaluations ponctuelles 1^{ère} et Terminale

Deux choix proposés :
- évaluation ponctuelle Terminale uniquement
- évaluation ponctuelle 1^{ère} et Terminale

Identification du candidat

(CIN) 967056139
Nom de famille: DUFOUR
Nom de naissance
Nom d'usage
Ancienneté de domicile
Prénoms: Gustave
Né le: 18/12/2005
Date de naissance
Commune de naissance: BORDEAUX
Département (DM ou COM du 855)
Région
Pays de naissance: FRANCE (DOM OUTRE-MER)
Nationalité: Française

Les noms de famille, prénoms, date et lieu de naissance doivent obligatoirement être identiques à la carte d'identité. Ces éléments figureront sur le diplôme.

Adresse et contact

Adresse: 10 Rue des papillons
33200 BORDEAUX
FRANCE (DOM OUTRE-MER)
Téléphone personnel mobile: 0601020618
Téléphone personnel
Adresse Mail: cned1@ac-bordeaux.fr

Des notifications automatiques seront envoyées à cette adresse dès qu'un nouveau document sera disponible sur l'espace candidat.

Situation du candidat

Catégorie socio-professionnelle: Policiers et militaires d'un représentant légal

Informations candidature

Catégorie du candidat: INDIVIDUEL
Votre établissement: INGEN CUB RIVIERE (033010101) — À choisir suivant la zone géographique souhaitée
Handicap: Non
Oui = si j'ai déjà obtenu des aménagements d'épreuves au titre du handicap ou si je fais un dossier de demande.

Epreuves

Epreuves obligatoires

Epreuves terminales anticipées	Statut	Type
T041 - Mathématiques	inscrit	Ponctuel
T001 - Français écrit	inscrit	Ponctuel
T002 - Français oral	inscrit	Ponctuel

Evaluations passées au titre de contrôle continu titre

Epreuves	Statut	Type
EP001 - Histoire - Géographie	inscrit	Ponctuel
EP002 - Enseignement moral et civique	inscrit	Ponctuel
EP003 - Langue vivante A (Anglais)	inscrit	Ponctuel
EP004 - Langue vivante B (Espagnol)	inscrit	Ponctuel
EP005 - Enseignement scientifique	inscrit	Ponctuel
EP017 - Spécialité: Sciences de la vie et de la terre	inscrit	Ponctuel

Epreuves facultatives

Enseignement(s) facultatif(s) titre	Statut
EP001 - Enseignement optionnel - Arts	Non inscrit
EP002 - Enseignement optionnel - Éducation physique et sportive	Non inscrit
EP003 - Enseignement optionnel - Langue des signes Française	Non inscrit
EP004 - Enseignement optionnel - Langue vivante C	Non inscrit
EP005 - Enseignement optionnel - Latin	Non inscrit
EP006 - Enseignement optionnel - Grec	Non inscrit

Epreuves à passer en 2026/2027 :
- les épreuves finales (juin) de première ;
- les épreuves passées au titre du contrôle continu (en fonction du choix d'évaluation).
- les épreuves optionnelles

En cas d'erreur, je modifie en ligne

Mon inscription est vérifiée et exacte, j'enregistre mon récapitulatif d'inscription, le signe et le dépose dans « Mes justificatifs ».

6. AMENAGEMENT D'ÉPREUVES

Si je souhaite bénéficier d'aménagements d'épreuves en lien avec ma situation de santé, je coche la case « handicap » et je formule impérativement une demande d'aménagement d'épreuves.

Je télécharge la procédure et les ressources nécessaires [ici](#) :

- Notice à destination des candidats individuels
- Formulaire de demande d'aménagement d'épreuves 2027
- Modèle de certificat médical circonstancié
- Annexe candidats - Adaptations spécifiques et dispenses 2027
- Guide d'accompagnement – Candidats/ Famille

Ou je me rapproche de mon gestionnaire pour les recevoir : cned.individuels@secmaroc.org

Conformément au Code de l'éducation, les demandes d'aménagements doivent être effectuées pendant la période réglementaire d'inscription à l'examen.

DATES LIMITE D'ENVOI DES DOSSIERS : jusqu'au 14 décembre 2026

Aucun dossier adressé par mail ne sera traité, les dossiers sont à transmettre exclusivement par courrier postal à l'adresse suivante : Service des Examens et Concours - Rue Jaafar Essadik – Lycée Descartes – Agdal - 10000 Rabat.

7. PIECES JUSTIFICATIVES



Pour finaliser mon inscription je dépose dans « **Mes justificatifs** » **au plus tard le 14 décembre 2026 à 18H**, les documents suivants :

Tous les candidats :

- Une photocopie de ma pièce d'identité (passeport ou carte nationale d'identité Recto-Verso);
- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) : contrat de bail ou facture eau / électricité ou attestation de domiciliation accompagnée du contrat de bail ou facture eau/ électricité.

**→ Déposer le justificatif d'identité et le justificatif de domicile ensemble
(dans le même document)**

- Ma confirmation d'inscription signée (votre signature et celle d'un représentant légal (un des deux parents) si vous êtes mineur)

Prenez le soin de vérifier les informations (c'est de votre responsabilité).

- Et toute autre pièce pour justifier ma situation à l'inscription (relevé de notes ; diplôme, etc.).

Le candidat doit impérativement déposer ses pièces justificatives dans son compte candidat

Cyclades avant le 14 décembre 2026 à 18H dernier délai.

En l'absence de pièces justificatives, votre inscription ne sera pas validée

8. PAIEMENT DES DROITS D'EXAMEN

Si votre dossier de demande d'inscription est conforme, une facture pour la participation aux frais d'examen vous sera transmise par le service des examens et concours en **janvier 2027**. Cette participation est fixée à **1.200 dirhams** pour les candidats individuels et CNED libres.

L'information concernant les modalités de paiement sera transmise lors de l'envoi de la facture (**envoi par mail et/ou SMS**).

Attention ! En l'absence de paiement avant la date indiquée sur la facture, votre inscription ne sera pas validée.

IMPORTANT :

**En l'absence de dépôt des pièces justificatives avant le 14/12/2026 à 18H,
votre inscription ne sera pas validée.**

**En l'absence de paiement avant la date indiquée sur la facture,
votre inscription ne sera pas validée.**